

« Ceci est mon testament qui révoque toutes dispositions antérieures.

Je, soussigné, Monsieur GARNIER Serge, résidant 122 route de la mer 29300 Quimperl, né à Brest le 14 juin 1932, institue pour légataire universelle ma sœur Anne-Marie GARNIER résidant 2 rue de Paris à Saint Germain-en-Laye (78).

Je lègue à titre particulier ma maison située au 122 route de la mer à Quimperl à l'Unicef France ayant son siège social à Paris (6<sup>ème</sup>) au 3 rue Duguay-Trouin.

Fait à Quimperl, le 12 octobre 2005.

